

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
11 juillet 2022

---

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° AS370

présenté par  
Mme Parmentier-Lecocq, rapporteure

-----

**ARTICLE 2**

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« *a bis) (nouveau)* Au 1° du I, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « sixième » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Coordination